



Maison de la Musique  
Contemporaine

PÔLE MÉDIATION ET DEVELOPPEMENT DES PUBLICS

# ACADEMIE DE MÉDIATION

PREMIÈRE ÉDITION  
2021-2022

# Présentation et objectifs



Placé au cœur du projet de la Maison de la Musique Contemporaine (MMC), la médiation est un objectif essentiel pour la création musicale.

La médiation s'inscrit en effet dans une double dynamique : d'une part, poursuivre la transmission et la sensibilisation au répertoire contemporain ; d'autre part, accompagner la découverte et l'appréciation des créations dans toute leur diversité.

La médiation, à travers l'action culturelle, est également un enjeu décisif dans l'élargissement et le renouvellement des publics, et une demande forte des politiques publiques et des financeurs.

Afin de répondre au besoin du secteur et des professionnel·le·s, la MMC propose dès l'année 2021-2022 une académie de médiation destinée à offrir une formation théorique et pratique à la médiation du répertoire contemporain, des œuvres désormais classiques aux plus récentes créations.



Bénéficiant des ressources de ses partenaires artistiques, la MMC ambitionne d'offrir aux étudiant·e·s et aux professionnel·le·s la possibilité d'acquérir comme de renforcer leurs connaissances et leurs compétences en médiation.

Quatre objectifs sont ainsi au cœur du projet de l'Académie, basée sur les spécificités du répertoire :

- Concevoir une médiation adaptée à chaque création
- Engager le·la compositeur·rice dans la médiation de son œuvre
- Mobiliser les interprètes
- Comprendre les spécificités de chaque public et les inclure dans la conception des projets

La formation sera assurée par la Maison de la Musique Contemporaine et ses partenaires, sous forme de modules indépendants ou combinables en un cycle.

# Modalités de participation

## BÉNÉFICIAIRES



Étudiant·e·s en médiation, musicologie ou gestion de projets culturels, compositeur·rice·s et interprètes en formation, professionnel·le·s des relations publiques.  
Le recrutement s'effectue sur la base du volontariat dans une limite de 12 personnes par module.



## DURÉE DE LA FORMATION

Quatre mois à partir de l'automne 2021, hors temps d'enseignement pour les étudiant·e·s, en fonction des possibilités et des souhaits de participation aux modules.  
L'Académie se déroulera à raison d'un module par mois, et d'une à deux séances par semaine.



## LIEUX DE LA FORMATION

Dans les locaux de la Maison de la Musique Contemporaine (Paris, XVIII<sup>e</sup>) et tout autre lieu d'activité des partenaires pour les rencontres-métiers et les ateliers pratiques.



## PRISE EN CHARGE

Les formations sont intégralement prises en charge par la Maison de la Musique Contemporaine

La formation est divisée en 3 modules et un cycle d'ateliers.

**Modules** La participation à l'intégralité des modules n'est pas obligatoire mais chaque module doit être suivi dans son intégralité pour assurer la cohérence de la formation. Les travaux pratiques seront réalisés individuellement ou en binôme.

**Ateliers** Les ateliers seront assurés en groupe et pourront être suivis séparément, à la carte.

# Module 1

## La musique contemporaine entre répertoire et création : enjeux de médiation

**Intervenants :** Cora Joris (médiatrice), Anne Montaron (productrice radio à France Musique), Arnaud Merlin (producteur radio à France Musique) et Thomas Vergracht (enseignant, journaliste et producteur radio à France Musique).

La musique contemporaine : un répertoire polémique et mal défini, aux contours flous et aux préjugés tenaces.

Pourtant, loin des idées préconçues, la musique contemporaine représente un champ de découverte, d'expérimentation et de liberté qui mérite d'être approché, connu et exploré.

Ce module, loin de prétendre livrer une connaissance exhaustive et encyclopédique du répertoire, donnera à entendre ce qui en fait la richesse : des œuvres désormais majeures aux créations, entre patrimoine vivant et terrain d'innovation entre les compositeur·rice·s, les interprètes et les publics.

### Rencontres métiers

**Mardi 12 janvier, 17h30 - Bibliothèque La Grange Fleuret (Paris VIII<sup>e</sup>)** : Benoît Menut, compositeur, et Emmanuelle Bertrand, violoncelliste - 2h

**Mardi 18 janvier, 17h30 - Ircam (Paris IV<sup>e</sup>)** : Serge Lemouton, Réalisateur en Informatique Musicale (RIM) - 2h

### Cas pratiques

**Samedi 22 janvier, 10h**

**Bibliothèque La Grange Fleuret (Paris VIII<sup>e</sup>)** - 3 h

**Sortie à un concert ou à une répétition commentée**

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre, 18h30 - Une brève histoire de la musique contemporaine : entre tradition écrite et expérimentation sonore (1h30)**

**Intervenants : Cora Joris et Thomas Vergracht**

Un cours d'histoire musicale express, ouvert, accessible et vivant, permettant de lier les deux lignes de force du répertoire contemporain dans une dynamique de réconciliation apaisée : d'un côté la poursuite de l'écriture musicale jusque dans ses formes les plus radicales, de l'autre les expérimentations sonores lorgnant du côté des arts plastiques et des musiques actuelles.

**Mercredi 15 décembre, 18h30 - Lignes de forces stylistiques et esthétiques actuelles (1h30)**

**Intervenants : Cora Joris et Thomas Vergracht**

Une seule séance ne suffisant pas à épuiser la richesse stylistique du répertoire contemporain, celle-ci proposera, de manière ludique, une exploration des différentes formes d'écritures ayant émergées depuis l'après-guerre, les croisements qui se sont opérés et les hybridations, que les compositeur·ice·s d'aujourd'hui proposent. Une façon de lier le familier et l'inouï, le bizarre et l'étrange qui peuplent des univers musicaux *a priori* éloignés, en dépassant les clivages entre les genres, les styles et les formes.

**Jeudi 20 janvier, 18h30 - Singularités de la création et de la réception des œuvres contemporaines (1h30)**

**Intervenants : Anne Montaron et Arnaud Merlin**

Qu'est-ce qu'une œuvre musicale contemporaine ? Comment l'accueillir, la sentir, la partager ? En rappelant les particularités d'une création, cette séance inscrit la médiation comme principe nécessaire à la production, à l'écoute et à la réception des pièces contemporaines, et explore différentes formes de transmission du répertoire.

## Module 2

### La médiation au cœur de l'écosystème de la création musicale

**Intervenants :** Estelle Lowry (directrice de la Maison de la Musique Contemporaine), Eglantine de Boissieu (cheffe de pôle Accompagnement et service aux professionnels de la MMC), Alice Callegarin-Demangeat (Fondation Daniel et Nina Carasso), Sacem, Camille Villanove (médiatrice).

Niche musicale, le répertoire contemporain bénéficie du soutien des politiques culturelles pour être créé et joué par celles et ceux qui se sont voués à le faire vivre. Entre le compositeur, l'interprète et le public, c'est tout un secteur qui s'investit pour son activité et son développement.

Des personnes, des institutions, des médias, un réseau, des festivals, des lieux, des structures, des mécènes et des relais. Un écosystème complexe et nécessaire au sein duquel la médiation occupe une place essentielle.

Ce module propose de découvrir ce monde inconnu du grand public et le rôle qu'y joue l'action culturelle, territoriale et artistique dans sa dynamique.

#### Rencontre métier

**Mardi 15 février, 18h30 :** Sébastien Béranger, compositeur - 1h30

#### Cas pratiques

**Samedi 12 février, 10h**  
**Bibliothèque La Grange Fleuret (Paris VIII<sup>e</sup>) - 3h**

#### Sortie à un concert ou à une répétition commentée

**Mercredi 2 février, 18h30 - Paysage politique et économique de la création musicale (1h30)**

**Intervenantes : Estelle Lowry et Eglantine de Boissieu**

Une cartographie précise et complète du monde de la contemporaine, afin de connaître les noms qui l'ont marqué et qui le marquent aujourd'hui, les institutions incontournables et les réseaux qui l'animent, le tissu partenarial qui le structure et l'importance des politiques publiques.

**Vendredi 11 février, 18h30 - Le médiateur, acteur décisif de la création musicale (1h30)**

**Intervenante : Camille Villanove**

Musicien·ne, musicologue, mélomane, passionné·e ? Qui est le médiateur et quelle est sans place dans le domaine musical ? Cette séance tentera de dresser les contours du médiateur et de son rôle dans la création musicale, non pas uniquement vis-à-vis des œuvres et des artistes, mais aussi dans son positionnement éthique à la création, au milieu professionnel et à la société. Y sera également abordé le statut du médiateur afin de concilier réflexion théorique et conseils pratiques d'insertion professionnelle.

**Jeudi 17 février, 18h30 - L'action culturelle, fer de lance des politiques culturelles et des fondations (1h30)**

**Intervenants : Sacem et Alice Callegarin-Demangeat**

Inscrits dans la loi française, les droits culturels ont été remis sur le devant de la scène à l'occasion de la crise sanitaire, réactivant, en les repensant, les contours, les fondements, les objectifs et les applications de l'action culturelle à destination de tous les publics. À travers une présentation des dispositifs et des aides existantes dans le secteur musical, cette séance soulignera le rôle essentiel de la médiation dans les projets de création musicale.

# Module 3

## La médiation musicale : entre savoir et expérience, science et jeu

**Intervenants :** Pia Galloro (responsable de l'action culturelle à l'Ensemble intercontemporain), Margaux Licois (responsable des relations publique au Bateau-Feu, Scène Nationale de Dunkerque), Clément Lebrun (musicologue et médiateur)

La médiation musicale semble exiger une telle spécialisation qu'elle apparaît bien souvent comme décourageante voire dissuasive pour beaucoup d'étudiant·e·s et de professionnel·le·s.

Seul un·e musicien·e ou un·e musicologue auraient la légitimité de s'y plier. Pourtant, la matière musicale reste accessible à n'importe qui, et la musique contemporaine présente un terrain de jeu idéal pour en explorer, simplement mais efficacement, toutes les subtilités auprès de tous les publics.

En désacralisant l'œuvre musicale contemporaine, ce module invite à repenser de manière plus générale notre rapport au son, à l'écoute et, ce partant, à l'autre.

### Rencontre métier

**5 avril 2022, 17h30 - Bibliothèque La Grange-Fleuret (Paris VIII<sup>e</sup>)** : Clara Girousse, chargée de la transmission et de la pédagogie au GRAME (Lyon) - 1h30

### Cas pratiques

**Samedi 13 mars 2022, 10h**

Bibliothèque La Grange-Fleuret (Paris VIII<sup>e</sup>) - 3h

### Sortie à un concert ou une répétition commentés

**Mercredi 16 mars, 18h30 - Médiation, transmission, pédagogie : de quoi parle-t-on ? (1h30)**

**Intervenants : Pia Galloro et équipe du pôle Médiation de la MMC**

C'est LA grande question ! Les termes semblent synonymes et interchangeables mais ils correspondent à des réalités bien différentes en fonction des interlocuteurs. Prenant la forme d'un débat ouvert, cette séance invitera chaque participant·e à questionner sa conception du sujet, et tâchera de définir les spécificités du métier de médiateur.

**Lundi 21 mars, 18h30 - Les publics de la musique contemporaine (1h30)**

**Intervenante : Margaux Licois**

Qui dit médiation dit public. Enjeu politique et économique, segmenté, étiqueté, le(s) public(s) semble(nt) une donnée abstraite, purement quantifiable, une ressource à exploiter sans vraiment tenir compte de ses particularités ni des dynamiques qui l'animent. Dans un souci de réhabilitation de la personne et du collectif, cette séance propose de prendre un peu de recul pour repenser notre rapport à l'autre dans une démarche de médiation sensible et respectueuse des droits culturels, à travers les apports de la sociologie et de la géographie.

**Vendredi 25 mars, 18h30 - Médias, médiations : typologie des médiations musicales possibles – (1h30)**

**Intervenant : Clément Lebrun**

Il existe une multiplicité de formes de médiation possible. Elle-même protéiforme, hybride, ouverte à l'expérimentation, la création musicale offre un champ ouvert, vivant, pluriel, d'invention et d'imagination au médiateur. Outre une tentative de typologie, cette séance proposera de réfléchir à la façon de trouver, pour chaque œuvre, la forme de médiation qui lui convient, dans un rapport décomplexé à l'objet musical, qu'elle soit écrite, audio, vidéo, théâtralisée, interactive, ludique, etc.

# Ateliers et cas pratiques

Animés par l'équipe du pôle Médiation et développement des publics et les partenaires de la saison

Un samedi par mois (22 janvier, 12 février et 12 mars 2022), ces sessions ouvertes à tous les participant·e·s aux modules proposeront des activités sur des cas pratiques de médiation, tirés de la saison actuelle ou des saisons passées des partenaires artistiques de la Maison de la Musique Contemporaine.

Chaque atelier sera introduit par des éléments de méthodologie de projets de médiation (identification du programme, des œuvres, des thématiques, des compositeur·rice·s, des interprètes, des publics ciblés, choix de la médiation, financement, partenariats, etc.).

Les sujets seront tirés au sort et les projets associés délivrés par les organisateurs de la séance. Les participant·e·s auront la matinée pour concevoir leur projet et le présenter au reste des membres, dans un esprit bienveillant et constructif.

## Liste (non exhaustive) des cas pratiques qui seront proposés

**Cas pratique n° 1 : une pièce de répertoire « écrit » de moins de 10 ans**

**Cas pratique n° 2 : une pièce de répertoire électroacoustique**

**Cas pratique n° 3 : une pièce «expérimentale» (type improvisation, installation sonore, etc.)**

**Cas pratique n° 4 : une pièce de répertoire contemporain datée d'avant 2000**

**Cas pratique n° 5 : une création de la saison en cours**

**Cas pratique n° 6 : un opéra ou une œuvre de théâtre musical**

**Cas pratique n° 7 : un programme « mixte » associant pièces de répertoire « classique » et création**

**Cas pratique n° 8 : un programme de répertoire contemporain (sans création)**

**Cas pratique n° 9 : la programmation d'un festival comprenant des créations**

**Cas pratique n° 10 : une création avec amateur / une création participative**

**Cas pratique n° 11 : une médiation « sans public » (numérique, à distance, etc.)**

**Cas pratique n° 12 : une médiation en milieu scolaire**

**Cas pratique n° 13 : une médiation en milieu carcéral**

**Cas pratique n° 14 : une médiation en milieu hospitalier**

**Cas pratique n° 15 : une médiation en EHPAD ou en maison de soins**

**Cas pratique n° 16 : une médiation à destination de publics en situation de handicap**

## Charte d'engagement et de responsabilité éthique de l'Académie de médiation

### **Redécouvrir la musique contemporaine**

- Proposer un complément de formation sur le répertoire contemporain à tou·te·s les bénéficiaires.
- Faire découvrir la richesse, la vitalité et la diversité des esthétiques contemporaines de manière concrète et incarnée.
- Susciter un intérêt, un goût ou une curiosité pour la création musicale.
- Présenter le secteur professionnel, la diversité des activités et des métiers qui animent le milieu de la création musicale.
- Sensibiliser aux enjeux de la création musicale, de la relation au public et de la médiation.

### **Ancrer la médiation au cœur de la création musicale**

- Souligner le rôle essentiel de la médiation dans chaque activité de la création musicale.
- Valoriser le statut et l'activité du médiateur, qu'il·elle soit musicien·e en formation, professionnel·le, amateur·rice, mélomane ou passionné·e.
- Proposer une réflexion ouverte et partagée sur la médiation, son sens, ses missions et son rôle social et artistique.
- Placer la médiation et les droits culturels comme principes généraux de participation à l'Académie.

### **Co-construire l'Académie avec tou·te·s les participant·e·s**

- Croiser les profils et réunir des étudiant·e·s et des professionnel·le·s d'horizons différents dans un contexte propice au dialogue et à l'expression des personnalités de chacun·e.
- Respecter la parité au sein des intervenant·e·s comme des participant·e·s.
- Respecter les opinions de chacun·e et assurer un temps de parole équitable entre les participant·e·s.
- Assurer un suivi et une participation dans les meilleures conditions possibles pour chacun·e.
- Proposer un accompagnement personnalisé de chaque participant·e dans le respect, la bienveillance et l'écoute de ses objectifs personnels et professionnels.
- Intégrer une évaluation continue des séances avec chacun·e des acteur·rice·s (participant·e·s, intervenant·e·s, etc.).

# Informations et contacts

## La Maison de la Musique Contemporaine

La Maison de la Musique Contemporaine est née le 15 juillet 2020 de la fusion du Centre de Documentation de la Musique Contemporaine (CDMC), de Musique Française d'Aujourd'hui (MFA) et de Musique Nouvelle en Liberté (MNL).

Avec pour mission la valorisation et la promotion de la musique contemporaine, l'accompagnement des professionnels ainsi que la médiation et la sensibilisation des publics, la Maison de la Musique Contemporaine s'engage aux côtés des acteurs de la création musicale pour soutenir, promouvoir et favoriser son rayonnement.

### Le pôle Médiation et développement des publics de la Maison de la Musique Contemporaine



#### Simon Bernard

Chef de pôle Médiation et développement des publics

[simon.bernard@musiquecontemporaine.org](mailto:simon.bernard@musiquecontemporaine.org)

07 85 45 41 16

#### Julie Quiquerez

Chargée de médiation et du Grand Prix Lycén des Compositeurs

[julie.quiquerez@musiquecontemporaine.org](mailto:julie.quiquerez@musiquecontemporaine.org)

06 64 11 40 14

En partenariat privilégié avec l'Ensemble intercontemporain pour sa première édition

E N S E M B L E  
I N T E R -  
C O N T E M -  
P O R A I N

